



# Les JEUX de CENTR'ALP



## CHALLENGE JEUX DE CENTR'ALP 2023

### Inscriptions

- 1 point** par salarié inscrit aux Jeux de Centr'Alp (toutes activités confondues)  
**BONUS : 20 points** si l'entreprise est représentée par au moins 1 salarié dans toutes les activités
- 1 point** par nouveau salarié, n'ayant pas participé aux deux dernières éditions (2021 - 2022)
- 30 points** si le dirigeant participe à l'événement

### Activités

- Vainqueurs : **25 points** pour les 1ers , **15 points** pour les 2èmes, **10 points** pour les 3èmes au classement de chacune des activités

### Défis

- Défi photo entreprise: 30 points** si Centr'Alp reçoit par mail (manon.munier@association-centralp.com) une photo avec au moins 80% des salariés inscrits aux Jeux de Centr'Alp **ET** avec le dirigeant déguisé
- Défi photo déguisement: 5 points** si l'ensemble de l'équipe vient déguisé lors d'une activité,  
**Maximum 25 points**  
 Le simple fait de venir avec un accessoire type chapeau, lunettes, tee-shirt floqué au nom de l'entreprise ne sont pas considérés comme un déguisement
- Défi réseaux sociaux: 5 points** par article publié sur les réseaux sociaux (Linkedin, Facebook, Instagram) en taggant "**@CentrAlp**" et non #Centralp, **Maximum 25 points** (5 publications)  
 Les 5 publications doivent être différentes sur l'ensemble des réseaux sociaux ( exemple: la photo publiée sur Linkedin doit être différente que celle publiée sur facebook)
- Défi cri de guerre: 10 points** si Centr'Alp reçoit par mail une vidéo contenant un cri de guerre qui doit être en rapport avec l'entreprise (grâce à des jeux de mots par exemple). Il doit permettre de distinguer de quelle structure l'équipe fait partie (**un seul cri de guerre par entreprise**).
- Défi Mascotte : 10 points** si un salarié de l'entreprise porte la mascotte lors d'une activité ( **!! Préciser par mail à Centr'Alp 1 semaine avant le début des jeux le jour et l'activité choisie pour faire la mascotte**) La personne qui porte la mascotte, ne doit pas être inscrite à l'activité.
- Défi Choré : 10 points** si Centr'Alp reçoit par mail une vidéo contenant la reproduction de la chorégraphie précédemment communiquée
- Défi Mobilité : Points attribués** aux entreprises en fonction du nombre de trajets effectués en covoiturage pour venir travailler sur Centr'Alp avec l'application KAROS, et cela pendant la période des Jeux de Centr'Alp : du lundi 12 au jeudi 22 juin.

Envoyer à : [manon.munier@association-centralp.com](mailto:manon.munier@association-centralp.com)